

La vie du village : rétrospective...

Un Noël au cœur du village...



Cette année encore, le Père Noël a fait escale à la Combe de Lancey. Dimanche 17 décembre vers 17h, il est apparu accompagné de ses fidèles rennes sur la place du Boÿs préalablement décorée et illuminée par les soins du personnel municipal et des bénévoles du Comité des Fêtes. Les petits combinois émerveillés ont pu monter à bord du traineau du Père Noël pour immortaliser cet instant. Les nombreux habitants présents ont partagé un moment convivial autour d'une boisson chaude et des spécialités culinaires de fêtes apportées par chacun. Nul doute qu'avec un tel accueil, le Père Noël reviendra l'an prochain !



Tournée des refuges

Nous étions nombreux dimanche 14 janvier dernier pour écouter dans la salle des fêtes, les 4 musiciens de la Tournée des Refuges. Ils nous ont joué au violon, à la balalaïka et à la guitare des musiques et chants de toute l'Europe, de l'Italie à l'Ukraine. Une ambiance très chaleureuse qui s'est terminée par une danse et un apéro permettant un temps d'échange. Merci à la CCLG, qui finance les concerts "Hors les murs" de la programmation Échos, ainsi qu'à l'Espace Aragon pour l'organisation. L'étape suivante ? Que les musiciens viennent à la belle saison donner leur concert dans notre refuge communal au Pré du Mollard !



Loïc BARD : combinois volailler

Enfant du pays depuis l'âge de trois ans, je cherchais à reprendre une exploitation agricole, quand l'opportunité s'est présentée, je me suis lancé dans l'élevage de volailles le 1er janvier 2023 avec ma femme Aude et mon fils Léo, un deuxième petit poussin viendra agrandir la famille au printemps 2024 !

Mon exploitation est l'ancienne ferme de la famille Voche sur St Mury-Monteymond. Je relance une nouvelle activité de volailles de chair : poulets, pintades et volailles festives, certifiée agriculture biologique en intégralité.

Avec l'aide de mon frère Alexis qui travaille avec moi sur l'exploitation depuis le mois de mai, nous avons transformé l'étable initiale en poussinière pour recevoir les poussins âgés d'un jour à leur arrivée. Nous les déplaçons ensuite dans des bâtiments neufs se situant dans une grande prairie permanente. Les volailles peuvent ainsi accéder au parcours extérieur dès leur 4^{ème} semaine de vie. Nous travaillons par bandes pour avoir de la volaille tout au long de l'année, sauf au mois d'août. L'abattage a lieu entre leur 14^{ème} et 18^{ème} semaine (les volailles sont abattues à 6 semaines dans le conventionnel). Au niveau des traitements, nous utilisons principalement la phytothérapie préventive en partenariat avec un cabinet vétérinaire dont c'est la spécialité. Aujourd'hui, l'abattage des animaux se fait par le biais d'un prestataire certifié, mais je prévois de construire mon laboratoire d'abattage et de transformation sur l'exploitation à l'horizon 2025.

Nous commercialisons pour l'instant sur les marchés de La Combe de Lancey les 1^{ers} jeudis du mois, de Domène tous les jeudis, de Ste-Agnès les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois et de Saint-Ismier les 2^{èmes}, 4^{èmes} et 5^{èmes} samedis du mois. J'intègre aussi le réseau AMAP et la Biocoop de Crolles.

Chaque mois vous pourrez trouver sur notre étal des poulets entiers, de la découpe (filets, ailes et cuisses) ainsi que des pintades. Nous proposons également de la volaille festive pour les fêtes ainsi que des noix et châtaignes en automne. N'hésitez pas à me contacter pour réserver votre volaille.

Nous quitterons bientôt la commune après y avoir vécu 30 ans pour aller nous installer sur l'exploitation qui comporte également une maison d'habitation en cours de rénovation.

Merci à tous pour l'accueil chaleureux sur le marché de La Combe depuis le mois d'octobre et à bientôt sur les marchés !



Loïc BARD : 06.89.03.05.31
Mail : lode.ataferme@gmail.com
Lode.a.la.ferme



Vous souhaitez donner la parole à un Combinois, faire connaître une activité ou une personnalité ? CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE !

Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96
Astreinte: 06 30 91 16 42
(en cas d'extrême urgence)

mairie@lacombedelancey.fr
www.mairiedelacombedelancey.com



(Imprimé par nos soins)

PETIT FURGARAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMBE DE LANCEY

N° 25 - JANVIER 2024



A VOS AGENDAS !

2024

1^{ER} SEMESTRE 2024

- ◆ **1^{er} février 16h30 :**
Marché - Place du Boÿs
- ◆ **2 février 20h00 :**
Théâtre "Pour être servie, madame est servie" - Salle des fêtes
- ◆ **10 février 17h :**
Carnaval - Les petits combinois - Salle des fêtes
- ◆ **13 février 18h30 :**
AG comité des fêtes - Théâtre
- ◆ **7 mars 16h30 :**
Marché - Place du Boÿs
- ◆ **4 avril 16h30 :**
Marché - Place du Boÿs
- ◆ **5 avril 20h30 :**
Soirée œnologie - les petits combinois - Salle des fêtes
- ◆ **6 avril :**
Rencontre jeux - la grande Lance et les petits combinois - Salle des fêtes
- ◆ **4 mai :**
Marché aux fleurs - les petits combinois - Salle des fêtes

Edito : le mot du Maire



Combinoises, Combinois, Vendredi 19 janvier a eu lieu, à la salle des fêtes, la cérémonie des vœux de la municipalité, clôturée par un buffet préparé par Khadidja et Pierre de la « Taverne des Mouilles » qui nous ont régalié, entre autres, avec leurs pognes au sucre. Vous avez été nombreux à nous rejoindre et je vous en remercie sincèrement, c'est motivant pour les élus que nous sommes.

Parmi l'assistance, il fallait noter la présence des élus des communes voisines, de Jacky CURT, Chef de caserne des sapeurs-pompiers accompagné de quelques sapeurs, des responsables d'associations, du corps enseignant, du personnel communal et bien sûr des élus, tous ont été remerciés pour leur implication dans la vie communale.

Ces vœux ont été l'occasion de faire le bilan de tous les travaux réalisés depuis 2020, début de ce mandat. Les éléments financiers de ce bilan seront faits dans le prochain Furgarat lors de la présentation du budget.

Marie-Paule ROC a été chaleureusement remerciée par le public pour la présentation officielle de sa peinture représentant notre commune. Ce deuxième exemplaire sera apposé sur le mur du bâtiment de la mairie.

Évidemment, je n'ai pas manqué d'évoquer les désagréments causés par les routes coupées dues aux aléas climatiques, les deux derniers incidents étant dus à des coulées de boue et de roche. Nous sommes tous concernés et inquiets, et c'est bien légitime.

Je voudrais juste rappeler que la Départementale 165, depuis Lancey jusqu'au grand virage, juste avant les Rivats, se situe sur la commune de Villard-Bonnot, y compris les arbres qui la surplombent. Les travaux sont pris en charge par le Département qui gère 4680 km de routes en Isère, dont de nombreuses ont également subi des coupures en même temps que celles de la commune !

Au niveau de la RD165, le Département entend mener une opération globale afin d'aider les particuliers à procéder à une coupe coordonnée. A notre échelle, nous intervenons sur nos voies communales et vous informons au mieux, mais nous rappelons la nécessité pour tous d'entretenir les bords de routes et les ruisseaux, par la taille des arbres et le nettoyage des fossés, afin d'éviter des dégâts plus importants comme les débordements et la coupure des réseaux internet et téléphoniques. Il n'est bien évidemment pas du ressort de la commune de couper les arbres sur les propriétés privées. Malgré tous ces aléas, nous sentons un véritable dynamisme au sein de la commune, notamment grâce aux animations portées par les associations et les habitants. Un exemple, le lancement depuis un an du marché mensuel sur la place de Boÿs. C'est l'occasion pour moi de remercier Chloé FAURE pour avoir initié cet événement qui reste un moment d'échange incontournable, tous les 1^{ers} jeudis du mois. Deux nouveaux commerçants combinois, sont venus rejoindre Chloé, Loïc et ses volailles et Christophe et ses plats cuisinés.

Enfin, je vous souhaite, chères combinoises, chers combinois, une très bonne année, faite de santé, de bonheur, de prospérité et je n'oublie pas les personnes qui ont vécu des moments douloureux en 2023 ou qui souffrent de maladie ou de solitude.



Le Maire de la Combe de Lancey,
Régine Villarino

EN BREF !

COMPOSTAGE

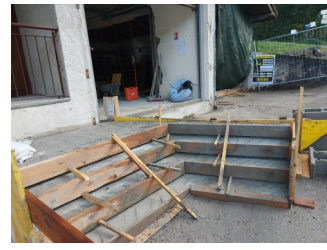
La campagne de distribution de composteurs par la CCLG débutera samedi 9 mars à Crolles et mercredi 10 avril au service déchets au Versoud. D'autres dates suivront...

Pour vous inscrire : <https://www.le-gresivaudan.fr/260-le-compostage-individuel.htm>

Le Conseil Municipal en action(S)

Focus illustré sur les travaux du gymnase et de l'annexe mairie

Le gymnase réouvre enfin après les gros travaux de mise en conformité et de rénovation énergétique. L'annexe mairie (ancien local pompiers), sera encore en travaux en 2024 pour en faire une salle de réunion accessible et plus lumineuse.



Pour une meilleure couverture mobile à La Combe de Lancey

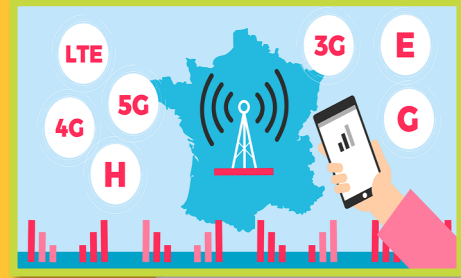
En de nombreux points de la commune, les communications avec nos téléphones mobiles sont très difficiles voire impossibles. Ces difficultés de communication ont un impact sur la sécurité publique (difficulté à joindre les agents communaux ou le service d'astreinte) et sur la mise en place de solutions de sécurisation comme la téléalarme pour les personnes fragiles.

Aussi, au second semestre 2022, la commune de La Combe de Lancey a candidaté au dispositif national de résorption des zones blanches de téléphonie mobile, baptisé « New deal » pour bénéficier d'une meilleure couverture GSM.

Après une phase d'analyse et de retour des opérateurs, confirmant l'absence de couverture des secteurs identifiés (le Mas Jullien, le Mas Vannier, le Mas Lary et la Chapelle), un arrêté ministériel validant le besoin a été pris en date du 31 juillet 2023. Il fait obligation aux opérateurs de couvrir ces secteurs, dans un délai maximum de 2 ans à compter de la date de l'arrêté,

A cet effet, un opérateur pilote a été désigné (ici Free) afin d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, la construction de deux sites nécessaires à la mise en service de la couverture attendue pour le compte des 4 opérateurs historiques, ce qui évite une multiplicité de pylônes : un pylône sera construit au-dessus de la route de la Croix de Revollat et un deuxième au niveau de la Poya. Les premiers travaux débuteront tout prochainement. Notons que le pylône au-dessus de la croix de Revollat va être installé par le Département dans le cadre de sa stratégie d'aménagement numérique afin de répondre à de multiples enjeux :

- Respecter l'engagement pris par le Département auprès de l'Etat pour offrir une solution d'accès au très haut débit pour tous.
- Créer un réseau public départemental pour déployer des solutions d'appui numérique aux services gérés par les collectivités (voirie, gestion de l'eau, etc.).
- Satisfaire les besoins télécoms d'autres acteurs publics tels que le SDIS, EDF/Enedis, en particulier. Le pylône pourra couvrir une partie de Sainte Agnès, et par rebond, Saint Mury Monteymond et la caserne des Pompiers.



ET AUSSI...

RECYCLAGE



En partenariat avec la CCLG et dans un objectif de recyclage et de promotion de la pratique du vélo, l'association "Sors ton vélo" récupère des vélos et des pièces de vélo à la déchetterie de Crolles. N'hésitez pas à faire de la place dans vos garages...

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery.
- Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre collectivité ou le code postal et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur www.mairiedelacombedelancey.com

Vie sociale et associative

L'ensemble des associations communales vous souhaitent une très bonne année 2024 !!!

PRE DU MOLLARD

Après une saison d'été bien remplie et quelques mois de repos, le refuge du Pré du Mollard se prépare tout doucement pour son ouverture hivernale, **du samedi 17 février au dimanche 10 mars**, Carole et Fabien, les gardiens, seront sur place pour vous concocter des plats chauds et réconfortants midi et soir et de quoi grignoter et boire un coup tout au long de la journée. Une fois là-haut, l'odeur du feu de bois et l'ambiance chaleureuse du poêle raviront petits et grands et des jeux de société permettront de passer des moments conviviaux. Les 15 couchages sont disponibles en demi-pension : 51€ pour les adultes (repas du soir, nuitée et petit-déjeuner), 38€ pour les enfants de moins de 10 ans. Le midi, au goûter et à l'apéro, c'est à la carte.

N'oubliez pas de monter des vêtements chauds et de réserver si vous voulez y dormir. Pour plus d'informations consultez le site internet www.predumollard.fr Place à la neige, qui nous l'espérons, restera abondante en montagne cette année ! Contact : 06.98.52.33.24 predumollard@gmail.com **Réservation vivement conseillée.**



La CLAC

L'association **CLAC (Combe de Lancey Arts et Culture)** a vu le jour en 1996 afin d'héberger les activités chorale, cours d'anglais, yoga et achats groupés de billets pour des spectacles avec son premier bureau composé de Guillermo MAYOBRE, Françoise MARTIN, Odile IDRAY, Claire TERY et Jocelyne ROCHETTE. Depuis quelques années, les activités se sont multipliées avec l'arrivée de l'aéromodélisme, du pilates, du feldenkrais ou, plus récemment, du dessin. De plus, les activités sportives (gym) initialement gérées par la Combe Sports ont été transférées à la CLAC, suite à la dissolution de l'association La Combe Sports. La CLAC, c'est donc aujourd'hui :

- 7 activités artistiques, culturelles ou sportives : aéromodélisme, chorale, dessin, feldenkrais, gym, pilates, yoga;
- plus de 100 adhérents;

- un bureau composé de 3 personnes.

En plus des activités annuelles, la CLAC propose également des stages de yoga et feldenkrais. Une publication de toutes les activités sera réalisée au printemps, avec la proposition de séances d'essai avant la fin de l'année scolaire. La CLAC est ouverte à l'intégration de toute nouvelle activité (théâtre, danse, ...). N'hésitez pas si vous avez des idées.

clac.lacombe@gmail.com

Offre de loisirs pour les enfants et les jeunes de la Combe

Le centre de loisirs du Balcon de Belledonne est un accueil de loisirs itinérant. Il est géré par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Les locaux du centre de loisirs se situent à Revel, La Combe de Lancey et St Mury Monteymond ouverts en alternance. Le centre de loisirs accueille tous les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 13 ans.

ACCUEIL DE LOISIRS 3 - 13 ANS :

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h. L'accueil du matin se déroule de 8h à 9h et le soir de 17h à 18h. Les enfants doivent être inscrits au minimum deux journées par semaine, pour la journée complète, le repas étant fourni par le centre. Les enfants sont répartis par groupe d'âge : Loupiots (3-5 ans), Loustics (6-7 ans), Minots (8-9 ans), Djeun's (10-13 ans) Une navette est mise en place matin et soir entre Revel, St Jean le Vieux, La Combe de Lancey et St Mury Monteymond. Le centre propose également une activité neige les samedis après-midi de janvier à mars pour les enfants de 6 à 13 ans.

Prochaines vacances, à la Combe de Lancey du 19 février au 1^{er} mars !

Inscription et renseignements : www.le-gresivaudan.fr

L'action jeunesse c'est quoi ?

C'est la continuité logique pour les enfants qui étaient à l'accueil de loisirs de pouvoir continuer à faire des activités adaptées à leur âge, autrement dit, des sorties le vendredi soir (spectacle, concert, film...) et des séjours en France ou à l'étranger.

ACTION JEUNESSE 11 - 17 ANS :

Lors des activités en journée et en soirée, 2 minibus permettent un service de navette depuis 3 points de départ : Saint Mury Monteymond, La Combe, Revel. Les horaires d'accueil dépendent des activités et les retours se font aux mêmes points de ramassage sauf en cas de fin tardive (après 22h), retour à domicile. Ce service a bénéficié à 25 jeunes combois en 2023.



Comment s'inscrire ?

Cyrielle Savella au 07 71 91 57 20 / csavella@le-gresivaudan.fr
Clément Cottin au 06 14 51 83 92 / ccottin@le-gresivaudan.fr

Nous recherchons des animateurs BAFD tout au long de l'année, rémunération au SMIC, permis B obligatoire. Pour postuler ou pour tout renseignement, merci de contacter Ianis CAPRON : icapron@le-gresivaudan.fr / 06.87.71.53.04